

Olten, 22 juin 2020

Explications pour les organisateurs de compétitions sur le concept de protection COVID-19 de Swiss Orienteering (22.06.2020)

1 Remarques préliminaire

Les explications suivantes doivent être considérées comme un complément au concept de protection COVID-19 de Swiss Orienteering du 22 juin 2020, qui est une recommandation dans le sens d'une aide aux organisateurs. Les organisateurs sont libres de concevoir leurs événements conformément aux exigences du concept de protection de la course d'orientation suisse et en sont responsables.

2 Propositions pour l'organisation de compétitions

2.1 Infrastructure – centre de course

1. Conditions d'espaces

La distance minimale par personne (1,5 m) peut être respectée sans problème lors de la course d'orientation. Toutes les personnes présentes (participants, organisateurs, aides et éventuels spectateurs/accompagnateurs) doivent être sensibilisées aux [Exigences cadres du sport](#).

2. Vestiaires et toilettes

La recommandation aux participants, de se rendre aux compétitions déjà rechangés et de si possible ne pas utiliser les vestiaires, peut simplifier la tâche de l'organisateur. Lors de l'utilisation des vestiaires et des toilettes, les instructions de l'exploitant de l'installation doivent être respectées. Les installations doivent être maintenues parfaitement hygiéniques.

2.2 Personnes présentes aux compétitions

1. Principe

L'organisateur veille à ce qu'à aucun moment:

- plus de 1000 personnes impliquées dans la compétition (participants et officiels) sont présentes sur la zone de compétition,
- plus de 1000 spectateurs sont présents sur la zone de compétition,
- les rassemblements de plus de 300 personnes se produisent lorsque les règles de distance de 1,5 m ne peuvent être respectées, même si des listes de présence sont tenues pour ces personnes. Il est donc recommandé de ne pas organiser des départs en masse, des proclamations de résultats, des tentes et des vestiaires. La restauration peut être gérée comme un secteur séparé avec des listes de présence et des contrôles d'entrée et de sortie et donc comme un événement distinct. Les listes de présence avec contrôle d'entrée et de sortie pourraient être établies avec le SI-Card (contrôle), par exemple, si le nombre total de 300 personnes est garanti.

Il est possible d'organiser plusieurs blocs de compétition avec un maximum de 1000 participants chacun.

2. Contrôle du nombre de personnes présentes

Pour contrôler le nombre de participants, des restrictions d'inscription peuvent être fixées. En créant des listes de départ pour chaque catégorie, les restrictions de personnes peuvent être respectées. Si l'inscription a lieu via un portail d'inscription en ligne incluant le paiement des frais d'inscription, une traçabilité et une limitation

du nombre de participants est possible et élimine le contact du paiement en espèces.

2.3 Organisation de compétitions

1. Informations pour les participants

Les participants doivent être informés du concept de protection par l'annonce de course, les directives et les responsables locaux qui doivent le faire appliquer.

2. Arrivée et départ

Les participants sont priés de respecter les règles générales, en particulier lorsqu'ils se déplacent en transports publics et sur les itinéraires balisés jusqu'aux vestiaires.

3. Utilisation des vestiaires

L'absence de vestiaires simplifie l'organisation de l'événement dans les circonstances données.

4. Procédure de compétition

Le marquage exact des itinéraires, le guidage des personnes dans un sens unique et les courtes distances entre le pré-départ, le départ, et de l'arrivée vers le centre de course peuvent faciliter le respect des règlements. La zone d'attente avant le départ effectif doit être suffisamment grande pour éviter les encombrements (voir exemple en annexe). Grâce à une séquence de départ et d'arrivée bien choisie, les règles de distance entre les participants et les officiels peuvent être assurées

5. Formes spéciales de compétition

Dans les compétitions de relais et par équipes, il faut veiller à ce que la taille des groupes de personnes qui se mélangent ne dépasse pas 300 personnes.

Annexe

Calcul du nombre de participants autorisés

Le principe prépondérant est de ne pas dépasser le nombre de personnes présentes à tout moment. Si l'organisateur peut le garantir en prolongeant la compétition sur une plus longue période, celle-ci peut également se dérouler en plusieurs blocs de 1000 personnes maximum chacun ou selon d'autres formes de gestion de course. Les paramètres suivants sont utilisés comme base de calcul du nombre de personnes présentes :

1. le trajet entre le parking/gare et le centre de course (CC)
2. le temps de s'équiper
3. le chemin du centre de course au pré-départ
4. la préparation avant le départ (temps d'attente, échauffement avant le pré-départ)
5. la gestion des départs (nombre d'installations de départ, nombre de coureurs par heure)
6. le temps de course
7. le retour depuis l'arrivée (y compris l'analyse)
8. le temps de se changer
9. le trajet jusqu'au parking/gare

A cette fin, les valeurs indicatives suivantes peuvent être utilisées :

- Les points 1, 3, 7 et 9 dépendent beaucoup du lieu.
- Point 2 vestiaires : 10 minutes.
- Point 4 préparation avant le départ : 5 minutes.
- Point 5 procédure de départ : 5 minutes.
- Point 6 temps de course : sprint 20 minutes, moyenne distance 50 minutes, longue distance 80 minutes.
- Point 8 vestiaires : 10 minutes.

Exemple de calcul:

Aller au CC 10 minutes, vestiaires 10 minutes, pré-départ 20 minutes, préparation 5 minutes, procédure départ 5 minutes, distance moyenne 50 minutes, vestiaires 10 minutes, retour au parking/gare 10 minutes. Durée totale de la présence : 2 heures.

Avec un départ à partir de 10 heures avec des intervalles de départ (total) d'une minute avec 4 coureurs chacun, 240 coureurs par heure seraient dans la zone. Toutefois, en raison du temps d'approche et de préparation, les participants seraient présents pendant 2 heures. Ainsi, toutes les 2 heures, 240 coureurs peuvent être acceptés. Sur une période de 6 heures, cela fait 720 participants. En comptant 6 coureurs partant par minute, on obtient 360 chaque 2 heures respectivement 1'080 par tranche de 6 heures. Il serait même possible d'avoir jusqu'à 9 coureurs par minute. Il est recommandé d'en tenir compte, afin de ne pas provoquer un grand nombre de coureurs au pré-départ. Il est difficile de respecter les distances minimales lors du pré-départ et des rassemblements plus importants pourraient se former.

Si les distances par rapport au parking (ou du dépôt d'habits pour les coureurs en transports publics) sont courtes, la durée de présence des coureurs individuels est également réduite. Ainsi, le nombre de coureurs par heure peut être augmenté.

Prévenir les accumulations de coureurs au pré-départ

- Avec une liste de départ et des intervalles bien structurés, il est possible de calculer très précisément combien de participants apparaîtront au départ.
- Plus le trajet jusqu'au départ est court, moins les coureurs prennent de réserve.
- La procédure pour se rendre au départ doit être décrite avec précision pour les participants afin de permettre à chacun de bien calculer son temps (par exemple

950 m, 100 m de dénivelé, principalement des chemins forestiers, à la fin un chemin forestier étroit avec une grande pente). Les participants doivent être priés d'arriver à l'heure au départ (ni trop tôt ni trop tard).